

**L'Association Sésame Autisme Languedoc Roussillon** a pour but :

- ◇ d'étudier, de promouvoir et défendre, sur le plan moral et matériel, les intérêts des personnes en situation de handicap par suite d'autisme, de TED ou de TSA, et de leurs familles,
- ◇ de créer et gérer toute structure d'accueil, de travail, d'éducation, de culture, de loisirs ou de soins que nécessitent le développement et le bien-être des personnes accueillies,
- ◇ d'informer le public sur les difficultés rencontrées par les personnes avec TSA et de favoriser leur insertion sociale,
- ◇ de représenter leurs intérêts au plan régional, tant auprès des populations que des pouvoirs publics,
- ◇ de veiller à ce que la personne avec TSA soit accompagnée sans dogmatisme selon les recommandations nationales, notamment celles délivrées par l'ANESM et la HAS.

Présidente de l'association :  
Mme Marie MAFFRAND

Association Sésame Autisme  
Languedoc Roussillon  
Service d'Administration Général  
9 rue Ernest Cognacq  
11100 NARBONNE  
04 66 75 21 25  
secretairedirection.dg@gmail.com

**FAM Les Coteaux de Sésame**

**1 route de Margon**

**34480 POUZOLLES**

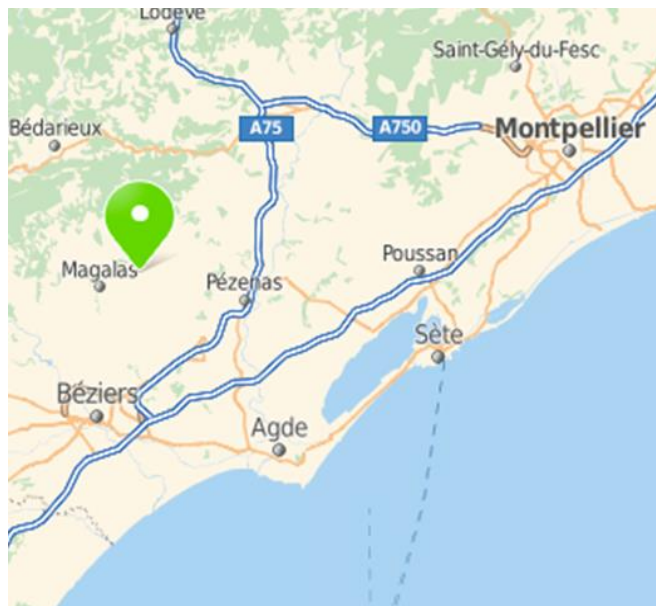
Tél : 04 99 57 20 90

Fax : 04 67 24 52 59

E-mail : fam.pouzolles@sesameautisme3034.fr

### Plan d'accès

**Pouzolles se situe à 19 km de Béziers (D909, D15)  
et à 70 km de Montpellier (D13, A75)**



**Foyer d'Accueil Médicalisé**

**LES COTEAUX DE SÉSAME**



**Sésame Autisme  
Languedoc Roussillon**  
*Affiliée à la Fédération  
Française Sésame Autisme  
reconnue d'utilité  
publique*



## Le Foyer d'Accueil Médicalisé Les Coteaux de Sésame

Ouvert le 2 avril 2012. Il accueille et accompagne des adultes à partir de 20 ans, présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA), 365 jours/an.

Sa capacité d'accueil est de 38 places en hébergement permanent et 4 places en hébergement temporaire, réparties sur 3 résidences composées de 2 unités de 7 places chacune.

Chaque unité propose un mode de vie organisé autour d'espaces collectifs (salon, salle à manger, cuisine) et privés (chambre individuelle, douche et WC).

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) est un établissement médico-social au sens de la loi du 2 janvier 2002.

Il est soumis à une double tarification : un financement par le Conseil Départemental pour les prestations relevant de l'hébergement et un financement de l'Agence Régionale de Santé pour les prestations relevant du soin.

## La procédure d'admission

Sous réserve d'une orientation en FAM, notifiée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), le dossier de candidature est étudié par la commission d'admission de l'établissement.

Une fois l'admission prononcée, il est remis à la personne ou à son représentant légal, un livret d'accueil, un règlement de fonctionnement et un contrat de séjour.

## Le projet d'accueil et d'accompagnement

Les adultes accueillis ont besoin de repères forts et sécurisants dans leur cadre de vie, leurs relations avec les autres et leurs activités.

Dans le respect des Recommandations de l'ANESM et des plans autisme, l'équipe pluridisciplinaire éducative et de soins propose ainsi une relation d'accompagnement au quotidien dont les principes directeurs sont d'offrir aux adultes accueillis des conditions adaptées d'environnement, relationnelles, de médiation aux apprentissages et à la socialisation.

En articulant soins et éducatif, le projet d'accompagnement s'attache tout particulièrement à favoriser l'accueil en sécurité des personnes accueillies au FAM :

Sur le plan environnemental par l'architecture, la lisibilité du temps et des

espaces, le rapport à l'extérieur

Sur le plan de l'accompagnement humain et éducatif

Sur le plan somatique par la prévention, le dépistage et le soin

Sur le plan psychique en lien direct ou non avec le T.E.D, anxiété, émotions, deuils ...

## Les activités proposées

Outre le soutien dans les actes de la vie quotidienne liés à l'hébergement, le FAM propose diverses activités dans différents domaines :

Activités de bien-être et de confort : relaxation, écoute musicale, soins esthétiques, promenade ...

Les activités « d'ouvrage » : jardin, viticulture, oléiculture

Les activités physiques adaptées : judo, piscine, randonnée, vélo

Les activités thérapeutiques : équithérapie, éducation thérapeutique, balnéothérapie, psychothérapie, orthophonie, psychomotricité



Les activités pédagogiques et d'éducation structurées : classe, ateliers de secrétariat

Les activités de loisirs et de culture : couture, bricolage, jardinage

Les sorties culturelles (concerts, bowling, cinéma ...)...